



Le 23 août 2019

MESSAGE AUX ABONNÉS

**Relativement à la circulaire 2018-030 (03.01.52.02)
portant sur la politique d'emprunt relié
au fonds d'exploitation et engagements financiers**

Information concernant l'annexe 4 *Gabarit pour les emprunts de fonctionnement*

Veillez prendre note que les deux corrections suivantes ont été apportées à l'onglet *Budget de caisse* de l'annexe 4.

- 1- La formule de la cellule AL11, soit le total de la ligne *Autres financements – augmentation ou diminution*, a été modifiée pour afficher le bon total.
- 2- Une formule a été ajoutée dans les cellules AL23 et AM23 à la ligne *Dépenses MOI*, car elles n'en contenaient aucune.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec la Direction adjointe du suivi financier - réseau au 418 266-2284.

La directrice générale adjointe,

Original signé par

Guyline Lajoie, CPA auditrice, CA